

OÙ STATIONNER ?

Dans les zones 2 avec horodateur encerclé en rouge.

PERMIS REQUIS

Permis quotidien : 15 \$/jour

Permis à l'heure : 3 \$/heure (horodateur ou parcomètre)

AFFICHAGE DU PERMIS

Permis à l'heure : placé sur le tableau de bord, côté conducteur.



Le reçu d'achat ne remplace pas le permis visible.
Un constat d'infraction pourrait être émis en cas de non-conformité.

Pour en savoir plus :

